
Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2021 : Accompagnez le renouveau de votre entreprise

Chers actionnaires,

Fort de votre soutien lors de notre dernière assemblée générale du mois de janvier 2021, GENFIT a mené à bien la renégociation de sa dette obligataire et créé les conditions de son renouveau.

Aujourd'hui, il est important de poursuivre ce rebond amorcé ensemble et de consolider nos perspectives de croissance en diversifiant notre portefeuille de produits en complément de nos programmes phares dans le traitement de la PBC et le diagnostic de la NASH. C'est dans cette optique que nous avons annoncé le 11 mai dernier notre nouvelle orientation stratégique en matière de R&D. Celle-ci consiste à concentrer nos efforts sur les aires thérapeutiques au potentiel le plus prometteur, dans les domaines de l'ACLF et des maladies cholestatiques, pour lesquelles nous estimons que les chances de succès avec nos actifs sont les plus élevées.

Si ces nouveaux axes de croissance délivrent des premiers résultats positifs, il sera nécessaire de rapidement financer les étapes suivantes afin d'accélérer leur exécution. Dans la PBC, il sera essentiel de placer GENFIT dans une situation financière solide au moment des résultats de Phase 3 attendus début 2023, et c'est dès aujourd'hui qu'il faut préparer les futurs leviers de sa valorisation.

Dans ce contexte, la prochaine Assemblée Générale Mixte est une étape importante car c'est le moment de renouveler les autorisations financières qui permettraient, le cas échéant, de réaliser les investissements utiles à la croissance de l'activité au cours des années à venir. Je vous invite donc à étudier attentivement les projets de résolutions qui vous sont proposées par notre Conseil d'Administration. Et pour vous accompagner dans votre réflexion, je propose de revenir sur les éléments les plus marquants de la vie de l'entreprise depuis la dernière lettre aux actionnaires du mois de janvier 2021, ainsi que sur les enjeux de cette nouvelle **Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 15 juin 2021**.

1. Un début d'année 2021 dynamique, marqué par d'importants progrès.....p.2
2. Enjeu de la prochaine Assemblée Générale Mixte : Accompagner le retour à la croissance.....p.3

1. | Un début d'année 2021 dynamique, marqué par d'importants progrès

Depuis la dernière Assemblée Générale Extraordinaire du mois de janvier 2021, GENFIT a poursuivi l'exécution de sa nouvelle stratégie, conformément au plan annoncé à l'automne 2020.

Sur le plan financier

Pour mémoire, le projet de renégociation de la dette obligataire approuvé au mois de janvier par plus de 98% des actionnaires ayant pris part au vote (quorum : 23,4%) a permis de repousser la maturité de cette dette jusqu'en octobre 2025 et de réduire son montant nominal de moitié. Après un certain nombre de conversions effectuées par des porteurs obligataires en début d'année, la dette résiduelle n'est plus aujourd'hui que de 57,2 millions d'euros*, soit moins du tiers de sa valeur nominale initiale qui était de 180 millions d'euros.

* en date du 13 Avril 2021

Par ailleurs, après avoir mis en œuvre un plan d'économies significatif incluant une réduction des effectifs, une réorganisation de sa R&D visant l'élimination de tous les programmes non prioritaires, et enfin une série de mesures destinées à contrôler ses dépenses opérationnelles, GENFIT a pu réitérer en mai son objectif consistant à passer d'un rythme annuel de consommation de trésorerie opérationnelle de plus de 110 millions d'euros avant les résultats de l'étude RESOLVE-IT®, à environ 45 millions à l'horizon 2022.

Sur le plan du développement stratégique

Après le démarrage de la Phase 3 ELATIVE™ dans la PBC au mois de septembre 2020 et le lancement commercial de NASHnext™ powered by NIS4® par notre partenaire Labcorp au mois d'avril 2021, GENFIT a poursuivi son plan d'action et vient de présenter le dernier volet de sa réorientation stratégique.

Celui-ci concernait la redéfinition de son portefeuille de produits en développement pour le recentrer sur les aires thérapeutiques qui nous paraissent les plus intéressantes, c'est-à-dire celles qui sont caractérisées par des besoins médicaux encore largement non-couverts et qui correspondent à un potentiel commercial jugé attractif au regard des études de marché disponibles.

Ainsi, nous avons annoncé notre décision de recentrer notre effort R&D sur deux nouvelles franchises :

- **ACLF (Acute On Chronic Liver Failure)** : L'ACLF est un syndrome observé chez des patients atteints de maladies chroniques du foie, caractérisé par une décompensation hépatique aiguë provoquant une insuffisance hépatique ainsi qu'une insuffisance d'un ou plusieurs autres organes. Cette maladie est associée à un risque accru de mortalité dans

un laps de temps très court. Les patients utilisent beaucoup de ressources hospitalières du fait de séjours prolongés et la transplantation hépatique est en général l'issue qui s'impose au patient. Cela explique les estimations de marché aux alentours de 4 milliards de dollars aux Etats-Unis et 2 milliards de dollars en Europe*.

- **Maladies cholestatiques** : Il s'agit d'une aire thérapeutique déjà bien connue par GENFIT puisque la Société conduit actuellement un essai clinique de Phase 3 avec elafibranor dans la PBC. Au-delà de la PBC, il existe d'autres maladies, elles aussi caractérisées par une altération du transport des acides biliaires du foie vers l'intestin, pour lesquelles les patients n'ont aujourd'hui toujours aucune option de traitement, laissant un besoin médical non-couvert important. La PSC est un exemple, avec un marché estimé environ à deux tiers de celui de la PBC.

Pour davantage de détails sur ces nouveaux programmes, je vous invite à consulter la présentation détaillée faite lors des webcast organisés les 11 et 12 mai, disponibles sur notre site internet : ir.genfit.com/fr/evenements-et-presentations/presentations.

* Estimations issues du rapport Delveinsight, ACLF Market Insight, Epidemiology and Market Forecast -2030 publié en Oct. 2020

2.

Enjeu de la prochaine Assemblée Générale Mixte : Accompagner le retour à la croissance

Financer les nouveaux moteurs de croissance

Au terme de ce redéploiement stratégique, le portefeuille de produits en développement se structure donc autour de trois franchises – traitement des maladies cholestatiques (PBC, PSC et d'autres indications dans le domaine de la pédiatrie), traitement de l'ACLF et enfin diagnostic de la NASH – et les axes de création de valeur se multiplient en cohérence avec notre expertise qui s'étend le long d'un spectre allant des premiers stades de recherche jusqu'aux stades de développement clinique de Phase 1, 2 et 3.

L'ensemble des programmes qui constituent désormais notre portefeuille de produits présente ainsi de nombreux points d'inflexion qui nous permettront à l'avenir de revenir régulièrement vers nos actionnaires et les marchés à mesure des progrès effectués.

Dans ce contexte de diversification des perspectives de croissance, il est important pour GENFIT de maintenir sa capacité de financement, et le meilleur moyen pour y parvenir consiste à disposer d'autorisations en matière d'augmentations de

capital suffisamment tôt, afin de pouvoir, le moment venu, mettre en œuvre des solutions de financement adaptées aux conditions de marché.

Les prochaines opérations de financement auront pour buts principaux de **poursuivre le développement des nouveaux programmes qui viennent d'être annoncés**, et de créer – en cas de succès d'ELATIVE™ – des conditions de négociation favorables en amont du lancement commercial de notre candidat-médicament elafibranor dans la PBC.

Les options envisagées à ce stade visent à doter la Société de la **flexibilité et de la réactivité** nécessaires pour saisir les opportunités de financement ou stratégiques qui se présenteraient à elle en autorisant le Conseil d'Administration à choisir, notamment en fonction de l'évolution des conditions de marché et des besoins de financement associés, les moyens les plus adéquats au financement du Groupe GENFIT et de ses programmes; et ce aux moments et selon des modalités qui lui paraissent les plus adaptés.

Votre rôle en tant qu'actionnaire

En tant qu'actionnaire de GENFIT, votre rôle est d'accompagner la Société en exprimant votre opinion à l'occasion des Assemblées Générales. Nous comptons donc sur votre mobilisation et votre vote lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte convoquée le 15 juin 2021.

En raison de l'épidémie de COVID-19, et avec le souci constant d'assurer, dans la mesure du possible, la sécurité et la protection de toutes les parties prenantes (et en premier lieu celles des actionnaires), cette séance de l'Assemblée Générale se tiendra hors la présence physique des actionnaires, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans ces conditions, vous devez, pour exercer vos droits :

- Privilégier, pour ce faire, le recours à Internet, via la plateforme de vote électronique Votaccess (site internet sécurisé) ouverte depuis le 26 mai et jusqu'au 14 juin à 15h (heure de Paris) ;

- Exprimer votre opinion préalablement à la réunion sur les projets de résolutions proposées, soit :
 - En votant par correspondance,
 - En désignant un mandataire qui votera en amont de l'Assemblée Générale,
 - En donnant pouvoir au Président de l'Assemblée Générale.

Ce sont les seules options disponibles du fait des circonstances et impératifs rappelés ci-dessus. Il ne sera pas possible d'assister personnellement à l'Assemblée générale. Aucune carte d'admission à cette Assemblée ne sera donc délivrée. Dans l'hypothèse où l'Assemblée Générale ne pourrait valablement délibérer faute de quorum requis pour les assemblées générales sur première convocation, l'Assemblée Générale serait à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, le mercredi 30 juin 2021 à 14h30.



Retrouvez toute l'information sur l'Assemblée Générale du 15 juin prochain et sur les modalités de participation exposées ci-dessus sur le site : www.genfit.com (rubrique Investisseurs & Médias/Données financières/Assemblée générale des actionnaires) et notamment un tutoriel sur les modalités d'utilisation de la plateforme de vote électronique Votaccess.

N'hésitez pas non plus à contacter notre Numéro Vert 0800-940651 (accessible depuis la France) ou le +33 (0)1 70 61 48 28 (depuis l'étranger), du lundi au vendredi de 10h à 19h pour toute question relative aux modalités de participation à l'Assemblée Générale du 15 juin prochain.



Pascal Prigent, CEO of GENFIT

“ GENFIT est votre entreprise, votre vote est essentiel. ”



AVERTISSEMENT - Cette lettre contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives à notre performance future, perspectives commerciales, perspective financière, stratégie corporate, événements et projets, donc le calendrier de publication des résultats de notre Phase 3 ELATIVE™ dans la PBC, les projections concernant notre consommation de trésorerie sur les deux prochaines années, notre capacité à faire avancer nos programmes dans l'ACLF et les maladies cholestatiques vers le stade clinique et le calendrier de publications de résultats de ces essais, notre capacité à financer notre R&D et nos programmes cliniques, les opportunités commerciales pour l'ACLF et les maladies cholestatiques, dont la PBC. L'utilisation de certains mots, comme tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager », « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds ou à trouver d'autres ressources financières pour financer son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2020 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 23 avril 2021 sous le numéro D.21-0350, disponible sur les sites Internet de GENFIT (www.genfit.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions (« SEC ») américaine, y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la SEC le 23 avril 2021. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.



EUROPE

- › Parc Eurasanté - Lille Métropole - 885, Avenue Eugène Avinée
59120 Loos - France
Tél. : +33 (0)3 2016 4000
- › 19 Rue du Général Foy - 8^e arrondissement - 75008 Paris - France

USA

- › 1 Alewife Center - Suite 220, 2nd floor - Cambridge, MA 02140
Phone: +1 (617) 714 5252

COTATION GNFT

- › Euronext Paris - Compartiment B - ISIN Code : FR0004163111
- › Nasdaq Global Select Market - ISIN Code : US37227991098

www.genfit.com | ir.genfit.com | investors@genfit.com | Twitter : @genfit_pharma | LinkedIn : GENFIT
Newsletter #12 - June 2021